

FORMATION GESTION ADMINISTRATIVE ET BUDG ETAIRE EN G ERONTOLOGIE

Assurer la gestion administrative, juridique, budg etaire et financi re des  tablissements et service

Cette formation est certifiante et  ligible au CPF.

Elle peut  tre suivie de mani re ind pendante et permet  galement de valider un bloc de comp tences menant   la certification Directeur d' tablissements g rontologiques (Titre de niveau 7 enregistr  au RNCP code 37045 - Consulter la fiche RNCP 37045).

Bloc n  4 : Assurer la gestion administrative, juridique, budg etaire et financi re des  tablissements et services g rontologiques (RNCP37045BC04)

Cette formation est propos e sur 6 jours (42h) en pr sentiel + en elearning (42h).

La formation compl te (pr sentiel + elearning) est conseill e pour b n ficier des explications, des conseils et des  changes avec le formateur.

Le module elearning peut cependant  tre suivi seul si vous avez d j  suivi la formation pr sentielle ou si vous pensez avoir d j  des connaissances suffisantes pour que le module elearning seul vous permette de r ussir l' valuation finale.

Date d'actualisation du document : 11 mai 2023

Modalit  p dagogique :

Formation mixte

Accessibilit  :

Vous  tes en situation de handicap ? Vous pouvez nous contacter pour pr ciser votre besoin : anfg.ref.handicap@orange.fr

Dur e:

84.00 heures - jours

D lais d'acc s :

3 semaines

Profils des stagiaires

- Directeurs et Directeurs adjoints d' tablissements g rontologiques et/ou de services de soins   domicile, cadres et cadres sup rieurs de sant , IDEC, m decins coordonnateurs, etc.

Pr requis

-  tre titulaire d'une certification de niveau 6 du secteur social ou m dico-social et avoir une exp rience de 3 ans minimum en secteur m dico-social. A titre d rogatoire, toute personne en reconversion professionnelle, peut acc der   la certification si elle poss de   minima une certification de niveau 6, ainsi qu'une exp rience significative de 3 ans minimum sur des fonctions manag riales.

Objectifs p dagogiques

- 1. Appr cier l'environnement CPOM et appliquer les phases r glementaires de r alisation ou de renouvellement d'un contrat CPOM
- 2. Savoir participer   l' laboration de la pr paration budg etaire avec l'EPDR et de la cl ture des comptes avec l'ERRD
- 3. Elaborer le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)
- 4. Exploiter les m thodes et outils de contr le de gestion
- 5. D finir une strat gie d'alerte en mati re de protection juridique
- 6. Identifier, mettre   jour et diffuser les outils ou instances de veille l gislatif et r glementaire

Contenu de la formation

- **MODULE 10 : GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE GERONTOLOGIQUE (5 jours - 35h)**
 - Jour 1 – matin (3h30) – Le CPOM, outil de synth ese entre qualit e et gestion (objectifs 1 et 6)
 - Jour 1 – apr es-midi (3h30) – Le CPOM, outil de synth ese entre qualit e et gestion (objectifs 1 et 6)
 - Jour 2 - matin (3h30) - La d emarche de contractualisation CPOM (objectifs 1 et 6)
 - Jour 2 - apr es-midi (3h30) - Comprendre les m ecanismes financiers indispensables pour  elaborer l'EPRD (objectifs 2 et 6)
 - Jour 3 - matin (3h30) - Comprendre les m ecanismes financiers indispensables pour  elaborer l'EPRD (objectifs 2 et 6)
 - Jour 3 – apr es-midi (3h30) - La r eforme de la tarification des  tablissements g erontologiques (objectifs 2 et 6)
 - Jour 4 – matin (3h30) – Ma triser les enjeux et les techniques de l' laboration budg etaire et de la cl oture des comptes en  tablissement g erontologique (objectifs 2 et 6)
 - Jour 4 – apr es-midi (3h30) – Ma triser les enjeux et les techniques de l' laboration budg etaire et de la cl oture des comptes en  tablissement g erontologique (objectifs 2 et 6)
 - Jour 5 - matin (3h30) - Les investissements et le PPI (objectifs 3 et 6)
 - Jour 5 – apr es-midi (3h30) - Piloter et g erer efficacement en environnement CPOM (objectif 4)
- **MODULE 11 : GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE GERONTOLOGIQUE (1 jour – 7h)**
 - Jour 1 – matin (3h30) – Droits et protection de l'usager (objectif 5 et 6)
 - Jour 1 – apr es-midi (3h30) – Veille l egislatives et r eglementaires (objectif 6)
- **MODULE 12 : CONSOLIDATION DES CONNAISSANCES (42h elearning)**
 - Lecture autonome et enrichie du cours (documents l egaux,  l ements de bibliographie, textes r eglementaires, etc) avec quiz ( valuation des connaissances acquises).

Organisation de la formation

Equipe p dagogique

Directeur g en ral ESSMS titulaire d'un DESS en Ressources Humaines et dipl om e de l' cole Sup erieure de Commerce du CNAM.

Moyens p dagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle d ediee   la formation (Accessibilit e aux personnes handicap es - nous contacter pour adaptation des conditions d'accueil)
- Alternance d'apports th eoriques et d'exercices individuels et/ou collectifs
- Analyse de documents et de textes l egislatifs
- Etude de cas et mises en situations
- Remise des documents p dagogiques sur cl e USB en fin de formation

Dispositif de suivi de l'ex ecution de l' valuation des r esultats de la formation

- Feuilles de pr esence.
- Contr ole continu : Quiz
- Dossier professionnel : Sur la base d'un dossier complet d ecrivant un  tablissement ou un service g erontologique fictif, le candidat d efinira une politique de gestion des ressources humaines.
- Formulaire d' valuation de la formation.
- Certificat de r ealisation de l'action de formation

Evaluation de la qualit e de la formation

Taux de satisfaction des apprenants.

Taux d'insertion dans l'emploi.

Prix indicatif de la formation inter- tablissement par personne (nous contacter pour le tarif intra et le tarif demandeur d'emploi)

Association Nationale de Formation en G rontologie

105 rue des Mourettes
26000 Valence
Email: anfg34@orange.fr
Tel: 04.82.85.49.58



3510.00   par personne

Contact

Association Nationale de Formation en G rontologie

Siret : 48212210800046

Num ro d'activit  : 84260342926

105 rue des Mourettes

26000 Valence

T l phone : 04.82.85.49.58

Email : anfg34@orange.fr